



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pharmacie

Question écrite n° 33186

## Texte de la question

M. Francis Hillmeyer attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la récente OPA non amicale lancée par Sanofi-Synthelabo sur Aventis. Si la réunion des deux entreprises géantes peut conduire à la création de leader mondial dans leur domaine, le personnel des deux firmes, dont de nombreux Alsaciens, surpris par ces grandes manoeuvres boursières, pense qu'il y a risque de concentration et donc de disparition d'emplois. Ces perspectives sombres et inquiétantes, en particulier pour les salariés des deux groupes, mais aussi pour ceux de leurs entreprises sous-traitantes et leurs fournisseurs, portent à se demander si, outre l'avis de la COB qui ne porte que sur la régularité des opérations, le Gouvernement a son mot à dire dans une telle confrontation, et s'il a une possibilité d'intervention réelle.

## Texte de la réponse

L'offre publique d'achat lancée par Sanofi-Synthelabo sur Aventis s'est concrétisée par une fusion de ces deux groupes pharmaceutiques. L'intérêt de cette opération industrielle doit être analysé notamment à l'aune de son impact à moyen terme pour l'économie et pour l'emploi en France. Le Gouvernement est convaincu que celui-ci sera largement positif. Les autres scénarios possibles qui avaient été évoqués à l'époque de l'OPA étaient en effet beaucoup moins favorables pour notre pays, notamment en termes de maintien sur le territoire des capacités de recherche et des centres de décision. Les premiers résultats du groupe Sanofi-Aventis ont d'ores et déjà montré sur l'année 2004 une progression supérieure à celle du marché. Le portefeuille de produits ouvre des perspectives favorables pour l'avenir. Sur le plan social, le Gouvernement fait confiance à l'équipe dirigeante de Sanofi-Aventis pour que les restructurations rendues nécessaires par la fusion soient conduites en faisant appel au maximum aux départs volontaires et aux mesures d'âge, et surtout pour que le nouveau groupe soit mis rapidement en position de créer à nouveau de l'emploi dans notre pays. La création en France du troisième acteur mondial sur un marché promis à une forte croissance était un enjeu de politique industrielle majeur. L'aboutissement du rapprochement entre les deux sociétés doit donc être considéré comme une issue très positive pour notre pays.

## Données clés

**Auteur :** [M. Francis Hillmeyer](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33186

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 février 2004, page 949

**Réponse publiée le** : 22 mars 2005, page 2992